



Communiqué **Point sur la situation au 19 mars 2020**

Chers éleveurs,

Depuis ce matin, des informations contradictoires circulent sur les réseaux sociaux et la presse spécialisée.

En l'absence d'annonce officielle du Ministère de l'Agriculture, la situation reste inchangée à cette heure quant à la poursuite des activités d'élevage par rapport à notre communiqué du 17 mars 2020, les juments pouvant continuer à être transportées et saillies.

Un groupe de travail de la Filière Cheval (Trot-Galop-SHF-SFET), avec l'appui technique de l'IFCE, rédige actuellement un protocole renforcé relatif au déplacement des juments vers les centres de reproduction et au fonctionnement de ces derniers ; l'objectif étant d'être force de proposition et de soumettre ce protocole au Ministère de l'Agriculture.

Si une information officielle nous est communiquée, nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

Loïc MALIVET
Président